

Le Cap Magazine

Bulletin municipal d'information n° 29 - septembre/octobre 2009

ACTUALITÉ

Sécurité Civile
Vive la Rentrée !
La Costarmoricaine

SOCIAL

L'EPHAD Horizon Bleu

TOURISME

Nouveaux enjeux

ECONOMIE

La Sellerie du Cap

PORTRAIT

Claude Motta



NUMÉRO 29

Actualité..... p 4 à 6
Réserve Communale de Sécurité Civile
Vive la Rentrée !
La Costarmoricaine

Social..... p 7
L'EPHAD Horizon Bleu

Tourisme..... p 8 - 9
Tourisme à Erquy : nouveaux enjeux, nouvelles ressources

Economie..... p 10
La Sellerie du Cap

La Tribune..... p 11

Culture..... p 11
Rentrée culturelle

Portrait..... p 12
Claude Motta

Le Cap Magazine

journal municipal d'information bimestriel

Directeur de la Publication : Christiane Lemasson.

Responsable de Rédaction : Yves Pelle.

Rédaction & Mise en page : Alban Sorette.

Ont participé à ce numéro : Sylvie Bouvet, Paul Denis, Franck Doaré, Christiane Guesnet, Loïck Le Guen, Michel Morgand, Laurence Nicol.

Photographies : Sylvie Bouvet, Typhaine Demoy, Christiane Guesnet, Claudie Le Follezou, Paul Malécot, Alban Sorette.

Impression : ICH Imprim' Color Hercouët - Lamballe - papier recyclé cyclus print 115g.

Distribution : La Poste.

Mairie

11, square de l'Hôtel de Ville - BP 09

22430 ERQUY

Tél : 02 96 63 64 64

www.ville-erquy.com

Etat Civil

Naissances

DURAND Dafné, le 8 juillet - LE DOUCE Maëlys, le 8 juillet - ELEDJAM-CHENARD Clément, le 17 juillet

Mariages

BAKOUICHE Sébastien et FALLAVIER Isabelle, le 20 juin - DINAHET Nicolas et DHÉE Florence, le 27 juin - TOINEL Sébastien et MORICE Cécile, le 27 juin - BROUARD Melaine et FAYOLLE Morgane, le 11 juillet

Décès

BRIANTAIS Michel, le 15 juin - ESKENAZI Simone, le 18 juin - CARFANTAN Eugène, le 18 juin - ZAMIT Paulette, le 22 juin - MAUHOURAT Jean, le 26 juin - GIORGI Roger, le 25 juin - GUÉGUEN Pierre, le 28 juin - DUMONTIER Marthe, le 13 juillet - DAUTER Léonie, le 20 juillet - GUYOMAR Roger, le 26 juillet - MONNERIE Annick, le 21 juillet

Agenda

Galerie d'Art municipale

Du mercredi 19 août au dimanche 20 septembre, exposition de peintures de DAMON, peintre international tourangeau.

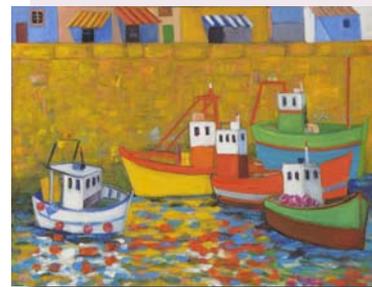
Ouverture tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h00, entrée libre.

Du samedi 26 septembre au dimanche 4 octobre, dans le cadre de la semaine d'astronomie organisée par l'association ERQUY-NOX, exposition de dessins d'enfants des écoles de la Communauté de Communes.

Ouverture le week-end de 10h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h00, entrée libre.

Du samedi 17 octobre au mercredi 4 novembre, exposition de peintures d'Anaïs DEIN et de sculptures de Louis DEIN.

Ouverture le week-end et les jours de vacances scolaires de 10h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h00, entrée libre.



Damon.



Anaïs Dein.



Nouvelles énergies, respect de l'environnement, développement économique ... nous sommes en plein cœur du principe même de développement durable.



Deux projets privés sont en cour d'étude pour l'installation d'éoliennes en mer dans la Baie de Saint-Brieuc. Très simplement, l'implantation supposée des éoliennes qui était prévue il y a quelques mois sur le bassin coquiller s'est déplacée pour se situer aujourd'hui à 10 km du cap d'Erquy sur une zone de pêche au chalut. Des retombées économiques sont avancées par les deux protagonistes, mais nous ne devons pas nous laisser bernier et bien prendre en compte toutes les données du dossier avant d'émettre un avis. L'une des sociétés pourrait déposer son projet en préfecture avant la fin de l'année, nous devons donc y travailler dès maintenant.

La Bretagne, il est vrai, est dépendante des autres régions de France pour son approvisionnement en électricité ; nous ne pourrions pas maintenir notre consommation à l'identique sans nous poser quelques questions. Soucieux de ce problème, le Pays de Saint-Brieuc a d'ailleurs lancé un programme pilote de maîtrise en énergie que nous aurons l'occasion de vous présenter dans quelques mois.

Le Grenelle de l'Environnement a pris un certain nombre d'engagements et parmi ceux-ci figure celui de développer un schéma éolien offshore. La Région Bretagne s'est elle même prononcée dans ce sens.

La conscience collective évolue également et nous voyons émerger les expérimentations de nouvelles technologies : panneaux solaires, géothermie, éoliennes, hydroliennes ... Si les enjeux concernant l'avenir de nos ressources en énergie sont importants, *ce qui nous préoccupe aujourd'hui c'est l'avenir de la pêche à Erquy et dans la baie de Saint-Brieuc.*

En effet, *si un tel projet voit le jour, quel impact subirait le territoire d'un point de vue économique, écologique et touristique ? Et très concrètement quelles conséquences pour la filière pêche ?* La pêche représente une activité économique incontournable pour tout le territoire. *Les élus d'Erquy ont affirmé leur soutien à toute la filière pêche en votant lors du Conseil municipal du 25 novembre 2008 une motion pour le maintien et le développement de cette économie.*

A l'initiative de la Commune d'Erquy, la Communauté de Communes Côte de Penthièvre, qui a en charge la compétence économique, a mis en place *un groupe de travail, dans le but de rencontrer le Comité Local des Pêches afin de recueillir l'avis des pêcheurs et de la filière et de mettre en place une stratégie commune par rapport à ce dossier.* Les élus sont auprès des professionnels pour défendre leurs intérêts face aux porteurs de projets et de l'Etat. Nous avons déjà eu l'occasion de nous mobiliser aux côtés des pêcheurs en 2008, que ce soit pour le dossier d'extraction du maërl ou de Natura 2000. La concertation nous permettra de prendre l'avis le plus adéquat face aux enjeux actuels. Nous serons plus forts ensemble pour défendre les intérêts multiples du territoire.

Je souhaite une très bonne rentrée à tous, avec une pensée particulière pour les enfants qui ont repris le chemin de l'école.

Christiane LEMASSON
Maire d'Erquy



Forum des Associations

Le Forum des Associations se tiendra au gymnase du Collège Thalassa le samedi 5 septembre, de 10h à 16h en continu. Une cinquantaine d'associations culturelles, sportives ou à but humanitaire vous accueilleront pour vous informer et vous offrir la possibilité de vous inscrire ou d'inscrire vos enfants pour l'année à venir. Pensez à apporter un certificat médical, il est obligatoire pour certaines activités.

Christiane GUESNET
Adjointe au Maire

Réserve Communale de Sécurité Civile

La loi prévoit la possibilité pour le Maire de constituer une Réserve Communale de Sécurité Civile, destinée à appuyer les services oeuvrant pour la Sécurité Civile, sans toutefois s'y substituer, en cas d'événements nécessitant des effectifs excédant leurs moyens habituels ou dans des situations particulières. Il s'agit de donner un cadre légal et un statut juridique à des bénévoles désireux de s'associer, dans un esprit citoyen, à l'effort collectif nécessaire en cas d'événements exceptionnels. Ces personnes qui souhaitent donc prendre part à des actions de soutien et d'assistance à la population s'identifient en signant un Contrat d'Engagement avec le Maire, ce dernier restant responsable de l'évaluation de la situation et des mesures à prendre. Suite à une délibération du Conseil Municipal du 15 juin 2007, cette réserve vient donc d'être créée début juillet 2009, avec une quinzaine de bénévoles.

Michel MORGAND
Adjoint au Maire

Randonnée départementale : Dimanche 20 septembre 2009

Erquy accueillera la *Randonnée départementale*, organisée par le *Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Côtes d'Armor* et *Erquy Rando*. 5 circuits en boucle, libres et banalisés vous attendent, de 6 à 33 Km, les départs et arrivées se situant sur le port d'Erquy où vous serez accueillis à partir de 7h45 avec un café. La participation est gratuite, il faut seulement prévoir son pique-nique pour le midi, ... et de bonnes chaussures.

Renseignements à l'Office de Tourisme :
02 96 72 30 12 - www.ville-erquy.com

Le Chèque Sport

Lancé par la Région Bretagne à la rentrée 2008/2009 pour favoriser la pratique sportive des jeunes de 16-18 ans, le chèque sport permet de bénéficier d'une réduction de 15 € pour toute adhésion annuelle à un club sportif breton (hors association sportive interne à un établissement scolaire : UNSS ou UGSEL). Cette aide individuelle unique s'adresse à tous les jeunes nés en 1992, 1993, 1994. Pour tout renseignement et imprimer le chèque sport, se connecter sur www.bretagne.fr.



Ti Pass



Ce dispositif départemental, mis en place par le Conseil Général à la rentrée 2008 dans le cadre de ses politiques en faveur de la jeunesse, vise à inciter et encourager l'engagement citoyen des jeunes costarmoricains et à favoriser l'accès à l'offre culturelle et sportive. Pour cette nouvelle rentrée, il est étendu aux élèves de 5^{ème}, les chéquiers sont remis aux élèves dans leur établissement scolaire :

- valeur de 50 € pour les élèves de 6^{ème}
- valeur de 30 € pour les élèves de 5^{ème}

Les chèques sont à utiliser pour le règlement de cotisations auprès des associations prestataires.

Jumelage Oupeye - Erquy

Une délégation de la commune d'Oupeye nous a rendu visite le week-end du 26 juin dernier. Cette rencontre avait pour objectif de renouer les liens qui unissent nos deux communes depuis plus de trente ans. Au cours de ce séjour, nos amis belges ont pu participer à la première édition du Géofestival et visiter les infrastructures de la caserne des pompiers, les nouveaux aménagements de la ville d'Erquy - le Blé en Herbe, ainsi que l'Office de Tourisme et la Galerie d'Art. Parallèlement à la visite des élus, une équipe Oupeyenne de jeunes footballeurs a participé à un tournoi en salle, organisé par l'US Erquy et l'association AJIR. Une délégation d'Erquy se rendra en Belgique lors d'Oupeye en Fête, le week-end du 3 octobre prochain. Ce déplacement sera une nouvelle fois l'occasion de créer des liens entre les associations d'Erquy et d'Oupeye.

Paul DENIS
Conseiller Municipal

Sécurité en mer

Samedi 25 juillet dernier à l'Ancre des Mots, Emmanuel Audrain nous a présenté deux films supports à un débat sur l'hypothermie, mais aussi d'une façon plus générale sur la sécurité en mer. La SNSM, l'Amicale des Plaisanciers, le Comité Local des Pêches et la municipalité ont apporté sans condition leur soutien à cette manifestation. Merci à eux et au Conseil Régional qui encourage cette opération. Merci également à tous ceux qui par leur présence et leur engagement participent à cette promotion.

Durant cette soirée, nous avons tous quelque chose en commun : la mer. C'est un espace de travail, de loisir et de liberté, c'est aussi et surtout un milieu qui peut être hostile et qu'il faut progressivement s'approprier. Cette appropriation se renforce petit à petit mais n'est jamais définitive, car les imprévus et les petits incidents qui dégèrent en drames sont toujours possibles, même pour les plus avertis. Alors la réflexion et le travail sur la sécurité doivent être constants, et la prévention soutenue : c'était le sens de notre action de ce soir.

La mer est aussi un espace de construction inégalable pour l'individu, on y est directement confronté aux lois de la nature, on y côtoie beaucoup de valeurs fondamentales transférables à tout moment et en tous lieux de notre vie.

Au cours de cette soirée qui a rassemblé une soixantaine de personnes, Emmanuel Audrain à travers ses documentaires, ses histoires et son discours a su mettre tout son talent au service de cette cause que nous partageons tous. Il a su recueillir différents témoignages et s'appuyer sur les acteurs locaux qui œuvrent dans ce sens.

Loïck LE GUEN
Conseiller Municipal

Des nouvelles poubelles sur le littoral

La Communauté de Communes a acquis 20 poubelles qui ont été placées fin juin par les services techniques de la ville sur le littoral (5 à Caroual, 2 sur le parking de la Corniche, 13 sur le boulevard de la Mer et rue du Port).

Les Virades de l'Espoir Dimanche 27 septembre 2009

La fête s'articulera autour d'une Randonnée Cyclotouriste de 75 Km, trois marches de l'Espoir (12 Km sur le Cap, 6 Km en famille et 3 Km), des jeux pour les petits et les grands, des animations musicales toute la journée (Eagles lines dancers, les Accores, ...), des balades en vieilles voitures et en Harley Davidson, des sorties en mer sur la goelette du Centre Nautique et sur la Sainte Jeanne.



Edition 2008 : le défi des enfants des écoles.

Les nouveautés seront cette année le stand des «P'tites mains viradeuses», le jeu du «Lancer de charentaise», la «Chance Flash», la «Roue de la fortune pour les enfants», l'initiation en kayak avec le Centre Nautique, les initiations de danse country (en plus des démonstrations), et pour clôturer l'édition, après le «Rasage de la Moustache» et le lâcher de ballons, Erquy Rando propose le groupe mystère «Virado Rockers».



Nouvelle poubelle boulevard de la Mer

Vive la Rentrée !

La rentrée scolaire a lieu le 2 ou le 3 septembre pour tous les élèves des écoles primaire, collège ou lycée. Le retour des vacances est le moment propice aux nouveautés.

Nous avons travaillé en juin à un nouveau plan de *circulation du parking de l'école publique* afin de sécuriser au maximum l'entrée et la sortie des élèves. Le plan reste provisoire jusqu'à l'exécution des travaux nécessaires à la réhabilitation du poste de refoulement (assainissement) prévus à partir du 15 novembre, ce qui permet aux usagers d'expérimenter la nouvelle disposition des lieux et de nous faire d'éventuelles remarques. Après quoi, ce plan sera définitif et devra être impérativement suivi par tous pour la protection de nos enfants.

Notre cuisine centrale est en pleine évolution, et fabrique depuis fin juin les repas pour l'EHPAD de l'Horizon bleu, de plus nous avons dû nous adapter pour passer en liaison froide les repas distribués aux personnes âgées à domicile, à partir du 15 septembre 2009.

Merci à Yann, Odette, Nelly et Guenaëlle pour leur disponibilité et leur participation à la réorganisation de la cuisine. Le souci de tous étant d'évoluer pour adapter le service aux besoins de la population tout en garantissant la qualité des repas et l'efficacité de la gestion.

La Costarmoricaine Catamaran

Épreuve atypique et reconnue dans le monde de la voile, la Costarmoricaine est un raid de catamarans de sport de type « Formule 18 » organisé par le Club de Voile de la Baie d'Erquy et ouvert aux marins de bon niveau, chevronnés et d'une jeune génération. Le parcours forme une boucle couvrant l'ensemble des Côtes d'Armor en cinq étapes d'une journée chacune, il emprunte aussi des zones habituellement interdites à ce type d'embarcations mais exceptionnellement autorisées grâce à la mise en place d'un dispositif de sécurité adéquat : cette épreuve nécessite une quarantaine de bénévoles, et une dizaine de bateaux d'assistance dont le bateau Amiral « Islander » de Jean-Noël Le Moal.

Seule épreuve officielle du championnat de France des Raids cette année, les 23 équipages (soit 46 coureurs) ont donc concouru du mercredi 29 juillet au dimanche 2 août 2009 pour le titre envié de *Champion de France des Raids*. C'est finalement

Il devient donc impératif d'établir un règlement pour le service de restauration scolaire des écoles publiques maternelle et primaire. Jusqu'à présent, les élèves s'inscrivaient au jour le jour pour le déjeuner et les cuisiniers avaient parfois une variation de plus de 20 repas à gérer. A cette rentrée, il est demandé aux parents d'inscrire leur(s) enfant(s) à jour(s) fixe(s) pour l'année scolaire en remplissant le dossier distribué en septembre. Pour toute modification en cours d'année, les parents s'adresseront à la Mairie pour remplir un nouveau document. Des déjeuners exceptionnels peuvent être servis sous condition de réservation le vendredi matin pour la semaine suivante. Un repas reste dû s'il n'a pas été annulé la veille pour un motif valable ou le matin en cas de maladie. Tout enfant non inscrit ne pourra être accueilli.

L'installation d'un logiciel informatique au service facturation des repas va permettre aux familles d'opter soit pour le prélèvement automatique, soit pour le paiement numéraire ou par chèque au Trésor Public. Le dossier d'inscription est complété par la signature de l'élève et de ses parents d'une «Charte du bon comportement à la cantine».

Pour information, le repas à la cantine municipale est facturé 2,30 € aux familles, quelque soit l'école fréquentée. Bonne rentrée à tous !

Laurence NICOL
Adjointe au Maire



l'équipage Eric Proust et Romain Motteau de l'EV Rochelaise qui s'est imposé lors de cette quinzième édition. Cette belle aventure nautique - beauté du site, mais aussi danger des courants et des rochers, est également une belle aventure humaine - convivialité de 80 personnes se retrouvant chaque soirée, pendant 5 jours, et pour finir une superbe compétition. Il est à parier que nous verrons ces équipages revenir l'an prochain pour se mesurer à ceux d'autres nations pendant le déroulement des *Championnats du monde de F18 qui se dérouleront début juillet 2010 à Erquy, avec près de 200 bateaux.*

OUVERTURE DE L'EHPAD L'HORIZON BLEU LE 1^{ER} JUILLET 2009

Après un long et difficile travail ponctué de quelques Arborescences, c'est avec une grande satisfaction que nous avons pu réintégrer l'établissement pour personnes âgées de l'Horizon Bleu sous l'égide de notre Centre Communal d'Action Sociale. Madame Magali Selles, Sous-Préfète de DINAN, n'a pas ménagé ses efforts pour réussir cette mutation et nous accompagner jusqu'au transfert de gestion. Elle nous a honoré de sa présence dès le premier jour afin de pouvoir échanger avec les Résidents, leurs familles ainsi que les membres du personnel que nous avons réunis autour d'un goûter convivial.



Monique Le Fèvre, nouvelle Directrice de l'Horizon bleu.

Madame Monique Le Fèvre, Directrice titulaire de la Roseraie de Pléneuf-Val-André a accepté d'assurer la direction de l'EHPAD d'Erquy, s'est présentée le 1^{er} juillet et a décliné les objectifs prioritaires à réaliser :

- Mise en place du Conseil de Vie Sociale dès la rentrée,
- Elaboration du règlement de fonctionnement,
- Élaboration du contrat de séjour,
- Elaboration d'un livret d'accueil,
- Formation du personnel au bon accompagnement des résidents,
- Mise en place d'une enquête de satisfaction.

Très professionnelle, Madame Le Fèvre se consacre aux métiers de la santé depuis près de trente deux ans (infirmière diplômée d'État en 1977 et Cadre de Santé depuis 1985). *C'est avec une extrême compréhension que la commune de Pléneuf-Val-André a bien voulu mutualiser son poste. Cet esprit de solidarité mérite d'être salué et reçoit tous mes remerciements.*

Rencontre des résidents, des familles, du personnel et des élus.



Cette autonomie administrative née de la scission du SIVU ne s'est pas réalisée sans difficulté, car il a fallu surmonter de nombreux obstacles et la tentative de blocage des élus de la Commune de Fréhel. Cette autonomie formalisée par arrêté conjoint de Monsieur le Préfet et Monsieur le Président du Conseil Général en date du 30 juin 2009, impose la transparence mais requiert également d'assumer la vérité des coûts réellement supportés par la structure. *En concertation avec le Conseil Général et la DDASS que nous remercions pour leur étroite collaboration, nous avons été contraints d'équilibrer le budget par une revalorisation d'environ 18% du prix journalier.* Cette augmentation nécessaire a permis de maintenir en fonction l'ensemble du personnel qui travaillait antérieurement dans l'établissement et d'envisager le recrutement de personnel supplémentaire, notamment des infirmières (au total 1,5 poste).

Après quelques ajustements techniques avec la Cuisine Centrale, nous allons trouver notre rythme de croisière avec la volonté de satisfaire aux besoins de chacun. Moment privilégié de la vie quotidienne, le temps du repas nécessite de rester à l'écoute des résidents.

Je tire un grand coup de chapeau à l'Association Cap Amitié Horizon Bleu soutenue par une douzaine de bénévoles qui animent des ateliers récréatifs trois fois par semaine pour le plus grand plaisir de nos anciens.

Pour finir, un grand merci au personnel pour sa patience, son dévouement, et son courage. Merci d'avoir persévéré, d'avoir traversé la tourmente et maintenu le cap. Un grand merci aux résidents et à leurs familles pour leur indulgence. Nous prenons possession du navire en espérant lui donner une âme et qu'il devienne un lieu où il fait bon vivre.

Sylvie BOUVET
Adjointe au Maire

TOURISME À ERQUY, NOUVEAUX ENJEUX, NOUVELLES RESSOURCES

A l'occasion du débat sur le relèvement de la taxe de séjour, il n'est pas inutile de rappeler tout d'abord combien l'enjeu du développement du tourisme reste capital pour Erquy.



Nous sommes l'une des villes bretonnes qui affiche le plus fort coefficient d'intensité touristique, chiffre mesurant le rapport entre la population hors saison avec celle de l'été. Il est supérieur à 6, ce qui montre le poids déterminant de cette activité sur l'économie de la ville. Nous mesurons également combien les comportements des consommateurs changent au fil des années : courts séjours, réservations tardives, de plus en plus souvent par internet, importance des événements et des animations pour drainer les visiteurs, situation de concurrence avivée. Toutes ces raisons amènent l'ensemble des acteurs de la filière à adapter leurs stratégies. La commune est et doit rester un acteur de premier niveau dans ce mouvement. Depuis plusieurs années, une prise de conscience marquée des élus a conduit à l'intensification des efforts menés, que ce soit en matière d'infrastructures comme en matière d'animations. Sans être exhaustif, rappelons la construction du nouvel Office de Tourisme, l'adhésion aux «Stations Nouvelle Vague» évoluant aujourd'hui sous le nom de «Sensation Bretagne», et toutes les animations liées au tourisme. Cette politique est allée de pair avec un accroissement tant du budget de l'Office de Tourisme que de celui des animations culturelles et sportives.

Tout en mesurant le chemin parcouru, force est de constater que les efforts doivent être maintenus et que, sans doute, ils devront être intensifiés à l'avenir, tant la concurrence est rude et les besoins nombreux.

Pour financer son action la commune s'appuie avant tout sur la taxe de séjour. Cet impôt, conçu à cet effet, est prélevé sur la clientèle touristique, et a rapporté 123 052 € en 2008. Il a progressé, mais très faiblement ces dernières années. Cette ressource ne couvre pas, et de loin, les coûts engagés pour l'animation et la dotation accordée pour le fonctionnement de l'Office de Tourisme, sans parler des autres programmes indirectement associés au développement touristique.

Budget des animations 2009

Spectacles vivants	60 000 €
Mercredis Celtiques	25000 €
Place aux Mômes	15000 €
Programmation de l'Ancre des Mots (Association Erquy en Scène)	18000 €
Animations Bibliothèque	2000 €
Culturel	23 480 €
Couleurs de Bretagne	2000 €
Foire aux Peintres	800 €
Galerie d'Art municipale	10000 €
Armor Ciné	5680 €
Géofestival	5000 €
Animations sportives	41 750 €
Cap Armor	25000 €
Estivales de Volley	7000 €
Costarmoricaine Catamaran	5000 €
Landes & Bruyères	3000 €
Sandball (Handball)	750 €
Compétition de Char à Cerf Volant	500 €
Foot des Plages	500 €
Total Animations	125 230 €
Subvention OT	105 000 €
Subventions Nautisme	62 100 €
TOTAL Général	292 330 €

Cette année, les élus ont donc examiné les possibilités d'accroître cette ressource, d'autant qu'Erquy est une des communes dont le prélèvement par visiteur est le plus faible. L'objectif proposé est d'augmenter la ressource de 50 000 € par an. Pour ce faire il a été décidé d'augmenter la période pendant laquelle la taxe est prélevée, désormais fixée du 15 avril au 15 septembre, ce qui est plus conforme aux nouvelles pratiques de séjours évoquées plus haut, et de relever les tarifs municipaux pratiqués. Il faut ici rappeler que la commune a choisi comme à peu près la



Lancement d'une étude pour la création de logements saisonniers

Dans le cadre de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), programme 2006 – 2009, mené par la Communauté de Communes Côte de Penthièvre, était projeté la création de logements pour travailleurs saisonniers. A ce sujet la commune d'Erquy avait proposé à l'époque le bâtiment du Camping du Guen pour une rénovation en vue d'y aménager 15 logements. Les élus communautaires viennent de valider le lancement d'une étude à ce sujet ainsi que les demandes de subventions nécessaires à la réalisation de ce projet.

moitié des Stations du réseau «Sensation Bretagne» de prélever la taxe de façon forfaitaire afin d'éviter de lourds travaux administratifs de vérification et d'apurement des sommes à verser. Le forfait est fondé sur la capacité d'accueil des hébergements combiné à deux abattements, l'un obligatoire, l'autre facultatif, tendant à se rapprocher au plus juste des taux d'occupation réels.

Même si le montant de collecte attendu reste assez modeste comparé à d'autres ressources de la commune, nous devons être conscients de l'impact que peuvent avoir des relèvements de tarifs significatifs sur la situation concurrentielle, en particulier dans le contexte économique que nous connaissons. La concertation avec les professionnels nous a ainsi amenés à proposer un relèvement moins élevé que prévu pour 2010 (collecte annuelle augmentée d'environ 30000 €). A l'issue de cette première année nous mesurerons, sur la base des chiffres réels de fréquentation, comment nous pouvons atteindre l'objectif annuel de 50000€ qui reste indispensable pour continuer une politique ambitieuse de développement de l'activité touristique.

Yves PELLE
Adjoint au Maire

Accueil des Camping-Cars

Suite à une concertation, avec l'ensemble des campings et les élus du territoire communautaire engagée il y a deux ans, une information à destination des camping-caristes est en place depuis cet été. Trois panneaux ont été installés dans la ville pour les inciter à séjourner dans les campings partenaires de cette opération., ainsi qu'une brochure distribuée par l'Office de Tourisme et la Police Municipale. Des tarifs préférentiels ont été mis en place par les structures d'accueil, la municipalité a quand à elle pris un arrêté pour interdire le stationnement de nuit de 21h00 à 7h00 sur une dizaine de lieux sensibles.

Taxe de séjour 2010 du 15 avril au 15 septembre

		Abattement obligatoire	Abattement facultatif	
Forfait	Hôtels 2 étoiles	0,90 €	40 %	20 %
	Hôtels 1 étoiles	0,75 €	40 %	20 %
	Hôtels 0 étoile	0,40 €	40 %	20 %
	Campings et Caravanage 3-4 étoiles et plus	0,47 €	40 %	45 %
	Campings et Caravanage 1-2 étoiles et plus	0,20 €	40 %	45 %
	Centres Familiaux de Vacances	0,20 €	40 %	30 %
	Autres établissements	0,20 €	40 %	30 %
Réal	Gites 4 épis - Meublés HC - MT 4 étoiles - 4 Clévacances	1,20 €		
	Gites 3 épis - Meublés C1 - MT 3 étoiles - 3 Clévacances	1,00 €		
	Gites 2 épis - Meublés C2 - MT 2 étoiles - 2 Clévacances	0,80 €		
	Gites 1 épi - Meublés C3 - MT 1 étoile - 1 Clévacance	0,55 €		
	Gites 0 épi - Meublés C4 - MT 0 étoile - 0 Clévacance	0,40 €		
	Anneaux d'attache aux Ports de plaisance	0,20 €		

La Taxe de séjour est perçue pour toutes les personnes de plus de 13 ans.

LA SELLERIE DU CAP, JEUNE ENTREPRISE À DÉCOUVRIR

Jean-Christophe BOURGAULT, réginéen de 27 ans est à la tête de cette entreprise un peu atypique située à l'entrée de la Ville Ory.

Avant de s'installer en juillet 2007 dans des locaux construits par lui-même, Christophe a suivi une formation sur 2 ans de tapissier décorateur au Lycée Du Guesclin à Auray. Seul garçon parmi 23 filles, il sortira major de sa promotion et sera aussitôt embauché par une entreprise spécialisée dans la sellerie et la voilerie pour bateau. Puis il travaillera dans une usine très connue de prototypes de bateau. Un précieux complément de formation lui sera aussi dispensé par un compagnon du devoir pendant 6 mois qui le confirme dans son choix : c'est la sellerie qui l'intéresse et tout l'aspect très technique qui doit aboutir à une réalisation soignée.

A ma question sur les qualités requises pour être un bon sellier, Christophe me nomme la dextérité, le soin, la patience et des aptitudes artistiques car il est aussi amené à créer, à innover et c'est d'ailleurs ce qui le passionne.

Il a pour cela des doigts d'or et un goût très sûr que ce soit pour rénover un siège, voir tous les sièges de votre « chère » voiture dans les deux sens du terme ou de votre moto. Il en est pour preuve cette simple banquette arrière de voiture transformée par un habillage en cuir bleu des mers du Sud siglé.



Quelques exemples de réalisations



Jean-Christophe dans son atelier, devant une malle ancienne qu'il rénove.

Plus prosaïquement il répare ou remplace les capotes de voiture, fabrique des bâches sur mesure, des tapis de sol pour tout véhicule avec, dernière tendance écolo, des fibres de coco !

Ses clients sont des particuliers et des professionnels qui préfèrent réparer plutôt que de remplacer et ça aussi c'est écolo.

Dans l'atelier on trouve un étonnant plancher surélevé avec un trou où il s'installe pour découper et piquer ses grands métrages de toile, cuir ou simili cuir d'aspect et de couleurs si variées que cela donne presque envie de se faire tailler une jupe dedans ... Maintenant plus personne ne pourra faire la confusion : à la Sellerie du Cap on ne vend pas de vin. Le vin se vend dans un « cellier », anecdote authentique. Ah ! L'importance de l'orthographe.

Christiane Guesnet
Adjointe au Maire



La Sellerie du Cap

Jean-Christophe Bourgault

Rue des Rochettes - 22430 ERQUY

Tél / Fax : 02 96 72 40 17 - 06 67 68 83 04

<http://sellerieducap.blogspot.com/>

LA MINORITÉ

Taxe de séjour

En octobre 2008 le Conseil municipal avait décidé de revoir les modalités de calcul de la Taxe de Séjour. Celle-ci n'ayant pas été réévaluée depuis longtemps elle ne se trouve plus en adéquation avec les dépenses qu'elle est supposée couvrir. A Erquy le rapport Taxe de Séjour/nuitées est l'un des plus faibles du département.

La recette de cette taxe en 2008 était de 121 882,30€, les dépenses liées au tourisme dépassent largement les 200 000€ (malgré plusieurs demandes nous n'avons pu avoir communication des montants précis). Ce sont entre autres l'Office de tourisme (actuellement un peu moins de 100 000€ mais avec un objectif à 130 000 d'ici deux ans), les Mercredis Celtiques, Place au mômes, cap Armor, la mise à disposition du personnel communal, les emplois saisonniers ETC.

La commission des finances, lors de la 3^{ème} réunion consacrée à cette taxe avait à l'unanimité retenu un calcul qu'elle avait estimé juste et équilibré, permettant d'espérer une recette de 186 833,49€ pour une période d'application allant du 15 avril au 15 septembre. Les 2/3 des recettes de la taxe de séjour proviennent des campings qui sont assujettis sur une base forfaitaire calculée en fonction de leur capacité d'accueil.

Pour les campings 2 et 3 étoiles (source du problème) le montant du forfait retenu avait été fixé à 0,55€ par personne (0,40€ en 2008) correspondant à un

taux de remplissage moyen de 33%. Pour la bonne compréhension il faut préciser que cette taxe est payée par le « touriste » et non par l'hébergeur.

On ne sait pourquoi, lors de la réunion du conseil devant adopter les modalités de calcul de la dite taxe, et alors que seule figurait dans le dossier des conseillers les propositions de la commission, deux propositions supplémentaires nous ont été présentées, l'une, le réel intégral pour un produit total inconnu, l'autre, reprenant les critères définis par la commission mais avec un tarif de 0.47€ au lieu de 0.55€. La proposition de la commission n'a pas été soumise au vote !!!

Nous avons voté contre cette proposition qui n'était pas conforme au travail de la commission et qui ne couvre pas les besoins.

La solution retenue entraîne donc un manque à gagner pour le budget communal de l'ordre de 20000€ et, si vous vous souvenez que la taxe d'habitation augmente de 18% et taxe foncière de 13%, (pour un montant de 300000€) vous devinerez aisément qui finance « les loisirs » des touristes.

De plus la majorité du conseil en votant cette proposition a voté une taxe inférieure à ce qui est demandé aux touristes dans certains campings (0,50€) depuis au moins 2008 ... bizarre !!!

Erquy, un Avenir partagé

RENTREE CULTURELLE

TAP TIP TOP

Mercredi 9 septembre - 16h30

Bibliothèque Municipale

A l'aide d'un grand livre-objet, la comédienne permet à l'assistance de suivre en faisant de la lecture de groupe. Petits et grands s'appliquent à réagir en même temps et de façon coordonnée à ses signes.



LE ZÉHÉRO

Dimanche 29 novembre

Bibliothèque Municipale

Dans le cadre du festival «Paroles d'Hiver», récit d'Ibrahima Bah. Un récit picaresque, débridé et cocasse dans une Guinée en faillite.



GOMME-GOMME !

Mardi 27 octobre - 15h30

L'Ancre des Mots

Dans le cadre du festival «PlaceauxMômes», les Frères Duchoc dépoussièrent l'univers des salles de classe avec ce spectacle sonore et visuel jubilatoire pour les petits, et qui donnerait bien l'envie aux plus grands ... de retourner à l'école.



CES CHERS ENFANTS PERDUS DANS LES NEIGES ÉTERNELLES

Vendredi 4 et samedi 5 décembre - 21h00

L'Ancre des Mots



Ecrit par Jean-Yves Picq et mis en scène Laurent Cotel, c'est le nouveau spectacle des Enfants Perdus, en avant-première à Erquy. Une pièce désopilante et improbable à ne pas manquer ! Réservation indispensable.

Renseignements et Réservations :

Office de Tourisme
02 96 72 30 12 - www.erquy-tourisme.com

CLAUDE MOTTA, LA PASSION DES ÉTOILES

Quand on dort, on n'apprend rien : c'est ce constat qui amène Claude Motta à découvrir l'astronomie, afin de pouvoir utiliser la nuit pour apprendre ... il a douze ans.



M. Motta en formation d'adolescents dans son jardin.

Nous sommes en 1956, et le jeune Claude n'a pas d'instrument pour observer les étoiles, qu'importe : il va fabriquer une lunette. Même si elle est de médiocre qualité, rappelle-t-il (pour un jeune astronome du vingtième siècle), il va pouvoir faire ses premières observations dans les mêmes conditions matérielles que Galilée

voici quatre cent ans, et voir la même chose que le célèbre astronome : la Lune et Jupiter. L'astronomie est depuis une passion qui ne l'a jamais quitté, et ceci à trois degrés différents : technique, mécanique céleste, culturel.

va créer avec un ami un club d'astronomie en Auvergne (ASTRAP) qui revendique aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents. L'astronomie est une activité solitaire, exigeante, nocturne (!), qui se passe souvent dans le froid, mais c'est une activité sympa à faire en groupe, et qui procure une très grande joie lorsqu'elle est transmise aux enfants, toujours très demandeurs, précise-t-il. En 2004, c'est la création d'un club d'astronomie à Erquy avec un petit noyau de membres actifs, qui va se structurer en association en 2005 sous le nom d' « Erquy-Nox, astronomie en Penthièvre ». Cela coïncidera aussi avec l'initiative de professeurs du Collège Thalassa de créer un atelier d'astronomie en classe de quatrième.

Son envie de s'investir auprès des enfants rencontre aujourd'hui un écho auprès des écoles d'Erquy, de La Bouillie, et de Planguenoual, et la rare présence de clubs d'astronomie dans les Côtes d'Armor lui donne d'autres occasions pour communiquer une passion qu'il décrit lui-même comme « dévorante ».

ERQUYNOX

02 96 72 46 17 - www.erquynox.fr

L'actualité du club qu'il préside, c'est la participation à plusieurs « Nuit des Etoiles » sur le département (Quintin, Nuit des Etoiles Junior avec la Fédération des Oeuvres Laïques de l'Orne à Erquy, ...), le vendredi 28 août au Camping des Roches à Erquy, la reprise des réunions mensuelles de l'association le 4 septembre avec un exposé de Chloé Lubin sur « l'astronomie dans la littérature », et la participation à l'Année Mondiale de l'Astronomie 2009 pour fêter le 400^{ème} anniversaire de la première observation du ciel avec une lunette par Galilée et le 40^{ème} anniversaire du premier homme sur la Lune.

Détail de la Lune : le mur droit, Hipparque, Tycho.



Entouré d'enfants et parents de l'école de La Bouillie



A gauche : photo de Saturne prise depuis Erquy, février 2004.
A droite : photo de Jupiter prise depuis Erquy, 10 octobre 2008 (compositage de 10 photos Canon 350D).

Les cours de cosmographie qu'il suit en terminale (série équivalente à « scientifique » actuellement) auraient dû le dégoûter de l'astronomie, mais il continue ses études scientifiques, qu'il conclut par une thèse de physique nucléaire (astrophysique) au CERN en 1968. Puis, il retrouve sa ville universitaire de Clermont-Ferrand où il met ses connaissances en physique au service de la chimie et de la biologie, au CHU, dans le laboratoire de biochimie. En 1986, il passe une thèse de biochimie pour officialiser ses connaissances universitaires de biologiste. La responsabilité du laboratoire de biochimie du CHU lui fait partager son temps entre l'hôpital, la recherche et l'enseignement. Il va ainsi co-encadrer 24 thèses validées, en sciences. Ses amis d'alors lui disent qu'il aime trop les 35 heures, il les fait deux fois par semaine !

Il découvre Erquy en 1977, et va y passer dorénavant tous ses étés, en 1991 Le Docteur Claude Motta y construit une maison. C'est aussi l'année où il